déjà sur une autre terre, que Mouille, par esprit de conciliation, leur avait laissée en 1974, le démantellement de la terre au profit de constructions immobiliaires.

- le 6 Juillet 1976 les flics chassent les Mouille, en pleine période de sécheresse, sans se soucier du troupeau qu'il faut nourrir et traire.
- le II Aout, les Mouille reprennent le travail au "Bois aux Moines", installés dans un caravane sur une terre qui n'appartient pas aux Rondineau, décidés quoi qu'il en coûte à continuer de travailler les terres qu'ils louent à d'autres propriétaires, environ 8 ha.

LA MOBILISATION

Tout cela ne serait qu'une triste anecdote, si l'impact de cette lutte n'avait pris des dimensions considérables, tant les enjeux sont importants dans un département où, entre 1970 et 1975, chaque jour, trois exploitants ont mis la clef sous la porte

Rondineau, luin a dû chercher recours du côté de la F.F.A. locale et régionale (ils n'étaient pas assez nombreux), sans compter le préfet et ses flics.

Autour des Mouille depuis longtemps et de plus en plus, la mobilisation a été soutenue : la F.N.S.E.A., les paysans Travail-leurs, la C.F.D.T. locale, le M.R.J.C. (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), et beaucoup d'"inorganisés". Jour et nuit, depuis des mois, une garde pour prévenir les agissement du propriétaire et des flics ; une aide pour les travaux (vendanges, traite des vaches, ensilage, réfection des installations détruites, etc...); et surtout un lieu de rencontre et d'échanges toujours renouvelé, un bouillon de culture oû se développe une prise de conscience des conditions de la petite et moyenne paysannerie face au pouvoir de l'argent, de la propriété foncière, des multinationales, etc...; un des rares lieux ou paysans, ouvriers agricoles, et ouvriers d'usines ont pu se retrouver dans la lutte sur la question paysanne.

(N.B. Chaque dimanche, un pique-nique réunissait plusieurs centaines de personnes au "Bois aux Moines).

ET MAINTENANT

Les Mouille sont revenus au "Bois aux Moines", mais ils n'ont plus assez de terres. Il faut leur en trouver dans des conditions difficiles : tout près de là l'E.D.F. convoite beaucoup de place pour implanter une centrale nucléaire unique en son genre : elle est la prenière au monde à posséder une telle puissance aussi près (15 km) d'une grande ville (Nantes). Mais les Mouille ne peuvent partir : ils ont tout leurs matériels en commun avec des paysans du voisinage, ils sont intégrés à des équipes de travail, ils ne peuvent à 52 ans faire une réinstallation ailleurs (et où). Et surtout, ni les Mouille, ni ceux qui les soutiennent n'ont admis le fait scandaleux de l'expulsion, en pleine sécheresse et malgré un recours juridique auprès du ministre de la justice qui n'a toujours pas donné de réponse (M. Guichard était, avant d'être ministre, contre l'expulsion des Mouille, mais maintenant...?).

Car il s'agit, à Cheix en Retz, de savoir si la terre est d'abord un outil de travail ou un objet de spéculation foncière, si l'usage du sol passe avant le droit de propriété. <u>Il faut obtenir un</u> bail pour les Mouille.

Corr. paysan Nantes